

# PLANIFICATION TERRITORIALE CONJOINTE AVEC LES MUNICIPALITÉS DU LAC AZUËI

Systematisation et capitalisation

*Projet « Intercommunalité et mise en réseau des AL et ANE pour une gestion partagée d'un territoire commun »*

Projet implémenté par



Projet financé par



## Crédits

Superviseurs de l'étude

Chef de projet

Chef de projet adjointe

Responsables de l'étude

Gabriele Regio et Alfredo Lo Cicero

Alfredo Lo Cicero

Alexandre Steider

Vincenzo Romano et Carmen Paola Forlenza

La responsabilité du contenu du présent document incombe exclusivement aux auteurs et ne représente pas nécessairement l'opinion de l'Union Européenne

# Introduction

À cheval sur les départements du Nord-est, Centre, Ouest et Sud-est la région frontalière n'est pas un ensemble géographique homogène et ne fait pas l'objet d'une politique d'aménagement intégrée. La frontière a été pendant longtemps oubliée des politiques de développement et d'aménagement du territoire des deux pays. Pendant longtemps très mal connectée au reste du pays, les communes frontalières font parties des plus pauvres d'Haïti, selon la carte de pauvreté de 2004. On estime qu'en Haïti près de 80% de la population vie en dessous de la ligne de pauvreté, dépendante pour les deux tiers de l'agriculture, la pêche et le marché informel<sup>1</sup>.

Ce constat est d'autant plus vrai pour les zones rurales très isolées, de l'Ouest où intervient le projet *Intercommunalité et mise en réseaux des AL et ANE pour une gestion partagée d'un territoire commun*. À l'instar du reste du pays ces communes se caractérisent par un manque crucial d'accès aux services de bases, une grande faiblesse ou absence de l'État et des AL, un environnement très dégradé et des conditions de vies extrêmement difficiles. Dans cette zone pourtant très proche de Port-au-Prince et particulièrement pauvre aucun plan d'aménagement n'existe et les communes qui composent la zone, ne possèdent pas pour la plus part de Plan Communaux de Développement.

Bien qu'il existe de nombreuses différences entre les deux pays, dus à leurs caractéristiques et contextes économiques, politiques, socioculturels et environnementaux différents, les populations de la zone frontalières confrontent des problèmes et défis communs liés à la dégradation de l'environnement, la pénurie d'opportunités économiques, les violations de droits humains, et leur exposition à des menaces naturelles ou humaines, accentuées par la virulence des effets de changement climatique.

Outre les faiblesses de Gouvernances et la faiblesse des AL, il existe un manque de réflexion stratégique autour de l'aménagement de l'espace frontalier. Des efforts de planification autour de cet espace sont en cours enfin en mai 2015 une Commission Technique des Frontières a été créée, avec le mandat de définir une politique de gestion frontalière. Ces initiatives porteuses sont importantes mais insuffisantes, il est nécessaire que ces institutions soient coordonnées les unes entre elles ainsi qu'avec leurs homologues dominicains, et qu'un plan global d'aménagement du territoire frontalier soit élaboré pour combler le vide de réflexion stratégique autour de la planification de cet espace géographique singulier.

C'est dans cette logique que s'est inscrit l'action d'Oxfam sur la région frontalière du Lac Azuëi, et de manière plus globale sur l'espace frontalier en général. Cette capitalisation doit servir de base de discussions autour des problématiques frontalières, liées à la gouvernance, l'aménagement du territoire et le développement local. Le but principal de cette capitalisation est d'analyser, de façon critique, les activités, la méthodologie et les résultats du projet ainsi comme de tirer des leçons sur les mécanismes de gestion partagé du territoire mise en place par Oxfam. On a essayé de donner des éléments sur les limites et potentialités qu'on a rencontrées pendant le déroulement du projet et de créer une base de discussion concrète qui peut servir pour les projets futurs sur les thématiques de gouvernance.

**Jean Claude Fignolé**  
**Directeur Adjoint**  
**Resp. communication et plaidoyer**  
**OXFAM**

---

<sup>1</sup> Profile statistique province/departements, 2014 – ONE e informe Nacional sobre Desarrollo Humano 2008 del PNUD

# Sommaire



## LE CONTEXTE

L'Arrondissement de Croix des Bouquets et le Lac Azuëi.....	5
La décentralisation comme moteur du développement et de la gestion du territoire.....	7



## LE PROJET

Les objectifs du projet Intercommunalité et mise en réseau des AL et ANE pour une gestion partagée d'un territoire commune.....	10
Méthodologie et stratégie.....	11
L'évolution du projet.....	13



## LES RESULTATS

R1 : Les groupes organisés de la société civile sont renforcés dans leur capacité d'agrégation, création de consensus et participation démocratique des citoyennes et citoyens dans la gestion territoriale.....	14
R2 : Les Municipalités du Lac Azuëi sont renforcées dans leur capacité d'élaborer et réaliser un Plan d'Action Territorial avec la société civile.....	16
R3 : Une expérience pilote de bonnes pratiques d'aménagement territorial est élaborée de manière participative entre tous les acteurs sociaux et publics et mise en fonction dans les Municipalités de Lac Azuëi.....	18



## LES PROJETS PILOTES

PROJET PILOTE Corail-Croix des Bouquets Reboisement et Plantation de 2300 arbres.....	20
PROJET PILOTE Cornillon – Grand Bois Construction d'une citerne pour le captage d'eau.....	22
PROJET PILOTE Marre Roseau – Ganthier Conservation du sol.....	24
PROJET PILOTE Fonds Verrettes Protection de la source Etier.....	26
PROJET PILOTE Thomazeau Protection de la source Duthil.....	28



## LES REFLEXIONS

Conclusions.....	30
Considérations et recommandations.....	31

# L'Arrondissement de Croix des Bouquets et le Lac Azuëi

L'arrondissement de Croix-des-Bouquets est situé dans le département de l'Ouest, à l'extrémité sud de la chaîne des Matheux et se compose de cinq (5) communes : Croix-des-Bouquets, Thomazeau, Cornillon, Fonds-Verrettes et Ganthier. Il s'agit d'une zone écologique très fragile étant située dans des bassins versants alimentés par la surexploitation des ressources naturelles et végétales et, donc sujette à des inondations particulièrement virulentes. Avec une population de plus de 650.000 habitants, l'arrondissement de Croix-des-Bouquets constitue un pôle d'attraction économiquement et socialement important ; car situé entre l'aire métropolitaine de Port-au-Prince et la frontière avec la République Dominicaine.

La croissance rapide des aires urbaines, suite à des migrations massives après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, a alimenté beaucoup plus le phénomène de l'*urbanisation de la pauvreté* et a eu un impact considérable sur les zones agricoles ; et les besoins en eau de la population ont augmenté de façon substantielle. La destruction des infrastructures, le manque d'entretien des systèmes d'irrigation, l'augmentation des surfaces non perméables et la dégradation de l'environnement, ont empêché l'accès en eau de qualité à la plus grande partie de la population locale.

## Profil Socio-économique de l'Arrondissement de la Croix des Bouquets

L'économie de l'arrondissement de Croix-des-Bouquets a subi un changement substantiel pendant ces 30 dernières années. Les principales sources de revenus de la majeure partie de la population sont issues de l'agriculture, de l'élevage et du commerce

de biens et services. Malgré la sous-exploitation des terres et les difficultés dans lesquelles se trouve le secteur agricole, l'arrondissement de Croix-des-Bouquets a la plus grande concentration d'entreprises agro-industrielles du pays, des centres de traitement de mangues et d'autres fruits destinés à l'exportation, de la canne-à-sucre, de rhum, de pâte de tomates et de produits maraichers, favorisées par la présence de certains systèmes d'irrigation en bon état.

Le commerce joue un rôle fondamental dans l'économie de l'arrondissement. En ce sens, les marchés frontaliers sont les canaux privilégiés pour les échanges commerciaux avec la République Dominicaine. Malgré le fait que les commerces se déroulent toujours dans l'informel, ils ont un impact économique très important dans l'ensemble du département de l'Ouest et ailleurs dans le reste du pays. Les principaux marchés sont ceux de Malpasse, dans la commune de Ganthier, et le marché de Karout, dans la commune de Cornillon.

## Principaux défis environnementaux

Les graves crises environnementales que vive le pays ont amplifié l'impact des catastrophes naturelles qui se sont reproduites à un rythme plus qu'accélééré, entraînant des pertes considérables et la destruction d'infrastructures stratégiques, notamment les systèmes d'irrigation, mais aussi les infrastructures routières. Cyclones, inondations et sécheresses constituent les principaux risques naturels de la région qui frappent surtout le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

Les cyclons, en particulier, ont des conséquences majeures en termes d'inondations, de glissement de terrain, d'épidémies (cholera, malaria, typhoïde), de

pertes de bétail et des cultures, de destructions d'infrastructures, d'habitations et de pollution des cours d'eau et des sources.

La perte de récoltes, la réduction du débit des rivières, le dessèchement et la disparition d'arbres sont autant des dégâts directs causés par la sécheresse. Nombreuses sont leurs conséquences sur le plan social y compris les migrations massives des populations affectées par ces phénomènes.

La dégradation des sols est un phénomène qui ne cesse pas de croître et est alimentée par la surexploitation des ressources naturelles, la déforestation massive et l'érosion. Cela déclenche un cycle qui comporte la réduction de l'accès, aux plus démunis, à des terres fertiles ainsi que

l'exploitation massive des zones marginales, sujettes à une forte migration interne indispensable pour accommoder à l'augmentation alarmante de la population.

La coupe sans modération des arbres représente une source de revenu sûr pour beaucoup de paysans. En particulier, la fabrication et la vente du charbon de bois revêtent une importance particulière pour les plus démunis en raison de leur facilité d'accès et du très faible niveau de capitaux et de compétences nécessaires. Celles-ci permettent également une forte participation des femmes qui souvent sont celles qui effectuent le tri et la vente du charbon.

### **Le Lac Azuëi et le Trou Cayman face à l'augmentation du niveau des eaux**

Situé dans la plaine du Cul-de-sac, le Lac Azuëi est le plus grand lac naturel d'Haïti. Il est aussi connu sous le nom d'Étang Saumâtre en raison de la présence d'une forte quantité de sel dans l'eau, témoignant



d'une époque où l'entière partie de la plaine formait un bras de mer. Le lac est desservi par plusieurs cours d'eau : premièrement par la Rivière Blanche et le canal de Boucanbrou qui le connecte au Trou Cayman. Ce dernier est le seul endroit où l'eau qui n'est pas encore contaminée, idéal également pour l'observation d'espèces d'oiseaux et autres animaux. Le Lac Azuëi et le Trou Cayman constituent les deux principaux plans d'eau et occupent le 7% de la surface de l'arrondissement.

Depuis environ 10 ans, les eaux des deux lacs ont augmenté drastiquement au détriment de la superficie agricole et des réseaux routiers reliant Haïti à la République Dominicaine. Ce phénomène est dû

principalement à la forte augmentation de précipitations et de phénomènes cycloniques dans la région de la Caraïbe, provoquant une saturation excessive des sols et des changements au niveau de la couverture végétale et de l'hydrologie souterraine. Mais

ces raisons, à elles seules, n'expliquent qu'en partie, quoique prépondérant, le phénomène de la montée excessive des eaux des deux lacs.

Il est ainsi nécessaire de considérer l'ensemble des bassins versants, en continuité avec la région du Lac Enriquillo en République Dominicaine, afin de déterminer la portée réelle du phénomène qui a des répercussions importantes sur les infrastructures et sur les habitants des zones limitrophes aux plans d'eau, et aussi avoir une vision d'ensemble indispensable pour l'aménagement du territoire qui permettra d'inverser la tendance.

# La décentralisation comme moteur du développement et de la gestion du territoire

Le projet d'intercommunalité et mise en réseau des Autorités Locales (AL) et Acteurs Non Etatiques (ANE) s'encadre dans un contexte institutionnel de décentralisation des pouvoirs de l'Etat haïtien vers ses articulations locales, qui se caractérisent par une déficience aiguë dans l'offre des services de base et par un dysfonctionnement dans l'organisation et la gestion des services publics. Cette carence est due à plusieurs facteurs qui concourent dans la même mesure à accentuer les problématiques de gestion territoriale auxquelles l'administration centrale et les municipalités doivent faire face.

Le dualisme accentué entre le niveau central et local provoque une forte concentration des pouvoirs de décision dans la capitale ; une meilleure qualité des services autour de la zone métropolitaine et une faiblesse étatique dans les provinces (notamment dans les communes frontalières) expression d'une mauvaise répartition des agents de la fonction publique sur le territoire ainsi que leur manque de professionnalisme et/ou de compétence. La forte instabilité politique, au niveau national ainsi qu'au niveau local, et le manque de moyens financiers nécessaires à garantir les services de bases dans les communes représentent aussi des défis majeurs dans la gestion du territoire.

Le manque de synergie et de coordination entre les autorités centrales, locales et les organisations de la société civile comportent une faiblesse très accentuée dans la programmation des stratégies de développement, de planification territoriale et dans la canalisation des ressources nécessaires pour leurs mises en œuvre. Pour cette raison, l'approche intercommunale

représente une des solutions parmi les plus appropriées pour les questions relatives à la gestion territoriale.

## Une nouvelle approche préconisée par la Constitution de 1987

Pour remédier à ces faiblesses, la Constitution de 1987, notamment aux articles 81 et 87.2, propose une nouvelle architecture de l'organisation étatique et de la planification du développement qui a comme piliers essentiels la **décentralisation territoriale** et la **déconcentration des services**, (Art. 74, 217), dans les divisions administratives, reconnaissant explicitement les intérêts locaux comme prioritaires. C'est pourquoi, elle crée de nouvelles entités publiques comme les Collectivités Territoriales (Section Communale, Commune et Département) qui ont la capacité et la compétence de promouvoir une dynamique de **développement ascendante** dans les différents niveaux de l'organisation territoriale du pays.

Dans une idée de cogestion du pouvoir, l'Etat central a la responsabilité directe dans la définition de la vision, des orientations stratégiques, des objectifs généraux, de définition des politiques et de prise de décisions fondamentales pour toute la nation ; où les Collectivités Territoriales ont la responsabilité de planifier et de mettre en place les stratégies de développements locaux fonctionnels au bien-être des populations.

## La planification du développement

Sur la base de la nouvelle orientation constitutionnelle, les instruments de planification sont le pivot du développement national et local. Le **Système National de Planification (SNP)** traduit à l'échelle

nationale toutes les approches de planification à travers ses composantes globales, sectorielles et spatiales. Il repose sur des mécanismes d'orientation, d'élaboration, d'exécution, de suivi et d'évaluation des stratégies de développement que tous les autres instruments de planification, dans les différents niveaux administratifs, doivent obligatoirement respecter.

Dans ce nouveau dispositif, la Commune joue un rôle essentiel, dans la structuration du cadre institutionnel et territorial de la planification, qui s'articule au niveau territorial et au niveau technique. Sur le plan territorial, elle couvre à la fois un arrondissement, deux ou plusieurs communes et plusieurs sections communales. Sur le plan technique, on trouve un instrument stratégique, le **Schéma Local de Développement et d'Aménagement du Territoire (SLDAT)**, et des instruments opérationnels notamment le **Plan Commune de Développement (PCD)**, le **Plan d'urbanisme** et le **Plan de Zonage**.

La relation entre les différents instruments est de type vertical et horizontal mais interactif : les instruments de niveau inférieur doivent refléter la déclinaison des orientations de ceux du niveau supérieur ; et traduire les orientations de ces derniers à l'échelle locale. La planification donc, en tant que technique de programmation d'actions au regard des ressources mobilisables et d'objectifs fixés, se présente à la commune comme un passage obligé pour développer sa capacité d'action..

### **'Une ile dans l'ile' : la zone frontalière et la gestion conjointe des bassins versants**

Fruit d'une histoire complexe, de populations entremêlées et économiquement interdépendantes, la zone frontalière constitue aujourd'hui « une ile dans l'ile<sup>2</sup> ». Ayant acquis de fait une autonomie de

fonctionnement séparée des capitales et qui figure parmi les régions les plus pauvres des deux pays. Malgré un isolement prononcé et une très faible présence de l'Etat, voire parfois inexistant, il y a de fortes asymétries entre Haïti et la République Dominicaine : de richesse des Etats, des organisations publiques, de présence des autorités étatiques sur la frontière, d'organisations et des moyens des collectivités locales frontalières. C'est pour cette raison que la qualité du lien entre le niveau central et local sur les problématiques transfrontalières sera à la base de la réussite du processus de décentralisation de l'Etat haïtien et de montée en responsabilité des pouvoirs locaux.

Malgré les fortes asymétries persistantes, l'exigence de collaboration et de dialogue entre Haïti et la République Dominicaine les poussent à établir, en 1979, une commission mixte avec le but de stimuler la coopération bilatérale au bénéfice du développement mutuel. Dans ce cadre institutionnel, les communes frontalières haïtiennes doivent faire face au grave déficit d'ingénierie de gestion territoriale: en considérant la forte croissance des populations des communes frontalières<sup>3</sup>. On constate un manque des moyens financiers, une limitation des compétences techniques ainsi qu'une sous-dotation de personnel qui empêche le déroulement des tâches complexes concernant les enjeux transfrontaliers. En cela, elles diffèrent énormément des communes dominicaines, en créant une situation de forte dépendance, surtout technique, pour la résolution des problématiques liées à la gestion du territoire.

### **L'intercommunalité comme forme d'aménagement des Bassins Versants**

Dans la gestion des bassins versants du Lac Azuëi et du Lac Enriquillo, l'intercommunalité représente la meilleure solution

<sup>2</sup> Expression créé par le géographe JM Théodat

<sup>3</sup> Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales et Ambassade de France en Haïti, *Rapport Mission de préfiguration d'un programme d'intervention auprès des communes frontalières*

envisageable. L'approche intercommunale semble être en cours et effective du côté dominicain autour de la Région du Lac Enriquillo. Là, il a été créé l'ASOMURE (Asociación de Municipios de la Región Enriquillo), un réseau de communes pour la promotion, dans le cadre général de décentralisation de l'Etat dominicain, des bonnes pratiques de gestion publique en termes de démocratie participative, transparence dans la gestion financière et participation active du citoyen à la vie publique et environnementale des communes.

Du côté haïtien, tenu compte des contraintes institutionnelles et financières, le projet a soutenu la constitution d'AMALA (Association des Municipalités de l'Aire du Lac Azuëi) qui a pour mission le renforcement de l'autonomie et des compétences des Municipalités autour du Lac Azuëi, la gouvernance et le développement local, et la promotion des échanges sportifs, culturels,

commerciaux et scientifiques entre les maires de la région des Lacs Azuëi et Enriquillo. AMALA supporte ainsi les municipalités de cette région par un appui organisationnel et administratif au développement des relations structurelles et fonctionnelles avec les maires des communes frontalières (AMF).

La position frontalière directe des trois communes ciblées par le projet, est bien envisagée comme une opportunité de développement et non pas comme un obstacle. Il faut bien considérer que la planification transfrontalière ne relève pas d'une compétence spécifique mais plutôt d'une manière d'exercer ces compétences dans un contexte particulier. C'est pour cette raison que l'articulation des activités et la structuration des acteurs concernés doivent s'insérer dans un Plan Général de Développement de la Zone Frontalière bien défini, ainsi qu'à la formation d'agents publics sur les thématiques concernant la frontière.

# Les objectifs du projet Intercommunalité et mise en réseau des AL et ANE pour une gestion partagée d'un territoire commune

## Objectif général

*Renforcer le processus de participation démocratique entre société civile et autorités locales dans la Région ouest d'Haïti.*

L'action s'inscrit dans le cadre des initiatives visant à soutenir le renforcement de la société civile et de la gouvernance décentralisée en Haïti, à travers un processus de planification territoriale conjoint. Dans un tel processus, la société civile participe activement à la définition des plans de développement local et en dialogue avec les autorités municipales.

## Objectif spécifique

*Créer les mécanismes de dialogue et articulation entre les municipalités du lac Azuëi et la société civile haïtienne afin d'améliorer l'aménagement conjoint du territoire.*

Dans le but de promouvoir la participation démocratique, la citoyenneté active et le dialogue entre autorités locales et société civile, Oxfam a choisi de soutenir la mise en place d'outils de liaison efficaces entre les municipalités du Lac Azuëi et les groupes organisés de citoyens, ainsi que la création d'espaces de débats publics.

# Méthodologie et stratégie

Le projet visait de créer un lien effectif entre société civile et autorités locales, qui puisse faciliter à l'échelle municipale l'adoption de solutions adéquates et palliées aux problèmes environnementaux et des bassins versants. D'un côté, les activités du projet se sont focalisées sur le renforcement des associations de la société civile, dans la connaissance des pratiques de protection environnementale et de gestion communautaire des ressources naturelles, dans leur capacité de sensibiliser les citoyens sur les thématiques d'intérêts communs et en favorisant leur engagement dans la vie politique et économique des communautés. De l'autre côté, le projet tenait à la consolidation des capacités des municipalités la maîtrise des processus de planification participative en matière de gestion environnementale, tout en impliquant l'engagement actif des représentants de la société civile dans la rédaction du Plan de développement Territoriale.

La réalisation des microprojets constituait le cœur de l'action, l'aboutissement du processus de renforcement des AL (Autorités Locales) et des ANE (Acteurs Non Etatiques) est effectif une fois que les groupes de la société civile ont amélioré et renforcé leurs capacités d'agrégation et de sensibilisation des citoyens (résultat 1) ; les municipalités ont consolidé leurs compétences dans la planification territoriale participative (résultat 2), et que les deux acteurs sont prêts à mettre en pratique les connaissances apprises et les outils acquis, en les appliquant dans l'identification et la gestion d'un projet communautaire (résultat 3). Ces microprojets touchaient directement la vie quotidienne des personnes, en motivant ultérieurement l'activisme des citoyens et en intensifiant les efforts des municipalités. Ils peuvent représenter un laboratoire de

mécanismes de dialogue et de planification conjointe à relayer et à perfectionner dans d'autres zones du Pays.

La méthodologie de mise en œuvre du projet s'est reposée sur trois approches :

- **Approche basée sur les droits (RBA)**

La jouissance des droits fondamentaux est une condition essentielle pour le développement et quelque intervention doit accompagner les mêmes personnes dont les droits sont violés. Tous les activités ont été définies de manière conjointe avec les bénéficiaires, considérés comme sujets actifs et titulaires de droits et d'obligations correspondants, afin d'une appropriation effective de tout le processus. Placer directement les projets pilotes sous la responsabilité des comités territoriaux répond à la volonté de donner aux communautés un contrôle effectif sur les mesures à prendre pour dépasser les vulnérabilités spécifiques des populations locales.

- **Approche participative**

Dans un projet qui se focalise sur le dialogue entre société civile et autorités locales, la participation de tous est le pilier central. La faiblesse de ce dialogue a été identifiée par les municipalités et les associations comme un des principaux obstacles à la résolution des problèmes de la zone. Leur même volonté de changer cet état de choses est la raison d'être du projet. Nous avons considéré que l'essentiel était l'utilisation de techniques d'apprentissage et d'engagement fondées sur le travail participatif, car nous sommes convaincus que seulement ces modalités interactives peuvent garantir une acquisition durable et une réflexion personnelle sur les problèmes que confrontent les communautés. Tous les consultants externes recrutés ont

été également chargés de travailler de manière participative. Par exemple un diagnostic des bassins versants a été réalisé en incluant par le biais d'une variété d'acteurs locaux recrutés dans des groupes de discussions. Des consultants en gouvernance communautaire ont accompagné les comités territoriaux dans un parcours d'auto-évaluation sur le rôle, le fonctionnement et les stratégies communicatives et les responsabilités de chacun de ses membres. Oxfam n'a pas voulu véhiculer des messages à travers des formats où l'audience est simplement un public muet ou inactif mais nous avons voulu utiliser des méthodologies de mobilisation et d'incidence interactives axées sur le théâtre et la radio.

- **Approche de genre**

L'égalité de genre a été considérée comme un axe transversal dans toutes les activités du projet pour garantir une pleine participation des femmes. Nous avons pris en compte les exigences des femmes pour leur permettre de s'approprier les instruments de participation citoyenne et de planification territoriale car l'engagement civil des femmes est indispensable pour activer des perspectives de développement local durable. Le rôle des femmes dans la communauté a été un des objectifs clés des ateliers de formation pour les associations, ainsi qu'une thématique centrale dans l'action de sensibilisation de la population locale.

### **Stratégie de communication**

Les éléments clés de la stratégie de communication adoptée sont :

- Le choix de thématiques transversales liées à la citoyenneté active et à l'aménagement environnemental, déclinées dans un langage simple et accessible à tous ; et combinées aux aspects typiques de la vie rurale de province, en créole haïtien;
- L'usage de moyens d'expression qui font partie de la vie quotidienne de la plupart des haïtiens. Les radios sont un canal de diffusion très apprécié et le

théâtre est un art très familier aux haïtiens dans ses formes populaires ;

- L'emploi de méthodologies innovatrices de mobilisation et d'interactions avec les acteurs. Au cours des spectacles, où la communauté s'amuse et réfléchit sur les messages présentés, les acteurs deviennent des animateurs sociaux et les radios offrent des espaces de réflexion et discussion qui permettent aux auditeurs d'interagir ;
- La synergie entre activités théâtrales et émissions radios est devenue déterminante dans le cadre d'un mutuel renforcement. Les journalistes des radios et les groupes de théâtre ont préparé une programmation conjointe des émissions et des spectacles publics et dans les écoles. Les radios ont réalisé des campagnes de promotion et de sensibilisation, des diffusions de sketches radiophoniques et des émissions d'approfondissement sur les thèmes présentés par les groupes de théâtre. Les spectacles ont encouragé la participation citoyenne, en invitant aussi les citoyens à utiliser les espaces offerts par les radios pour exprimer leurs idées ;
- La réalisation des spectacles sur les places publiques et dans les écoles entendait toucher un large public sans restriction aucune. L'idée était d'atteindre le public le plus ample possible. De l'autre côté nous avons choisi de dédier un effort spécifique aux apprenants des écoles primaires et publiques, pour promouvoir les pratiques de citoyenneté active dès le plus jeune âge. Dans les écoles des animateurs ont mis en place des spectacles, des animations ludiques et des jeux interactifs sur les bonnes pratiques environnementales et d'hygiènes publiques en stimulant la création d'un vrai gouvernement d'élèves.

## L'évolution du projet

Pendant le temps écoulé entre la formulation et la mise en œuvre du projet, certains éléments du contexte ont soit évolué ou changé. Les événements électoraux dans les communautés ont fortement influencé la contribution des municipalités dans le déroulement du projet. La réalité associative s'est démontrée plus variable et désorganisée que celle-là au départ ou au moment de la formulation du projet. Dans les trois premières années, on a eu une rapide alternance de maires dans les cinq municipalités incluses dans le projet. Les élections municipales d'octobre 2015 ont contribué à accroître l'instabilité politique des municipalités et du pays en général, poussant le plus souvent les mairies *nommés* à démissionner pour se présenter aux prochaines élections, et laissant le projet entamé sans suite. Le soutien des municipalités, en termes de temps et des ressources, a été souvent discontinué surtout dans les phases finales du projet. Oxfam a répondu à ces problèmes conjoncturels avec la création d'un comité territorial pour chaque municipalité, conçu comme un espace de communication et de suivi entre la société civile et les autorités. Les comités formés ont pu garantir une structure stable de direction des activités du projet avant l'identification et la gestion des projets pilotes, malgré les brefs mandats des maires qui se sont succédé.

Les comités territoriaux sont formés de 10-15 personnes. La moitié des membres qui constitue le comité sont des figures institutionnelles, incluant le maire, qui préside le comité, et des représentants de la municipalité, des CASEC et des ASEC. L'autre moitié est composée par des représentants de la société civile, des organisations communautaires de base (OCB).

Au moment de choisir les représentants des associations à inclure dans les activités on a eu des difficultés à identifier les organisations communautaires qui jouent effectivement un rôle actif dans l'aire ciblée. La plupart des ANE, partenaires dans la formulation du projet, se sont révélés au début des activités des petits regroupements occasionnels de citoyens. Oxfam a ainsi choisi d'étendre le domaine des groupes sociaux à impliquer. Les représentants des radios communautaires, en qualité de sujet engagé sur le front environnemental et porte-parole des citoyens, avec les représentants du secteur éducatif, de la santé, de la justice, de la protection civile et d'organisations communautaires de base. Les membres des comités ont été nommés par les citoyens de chaque communauté au cours des réunions publiques. De plus, les animateurs qui ont mené les ateliers et les campagnes de sensibilisation ne sont pas membres d'aucune ONG de développement local. Mais, ils ont été choisis parmi les jeunes actifs au niveau communautaire.

Un dernier aspect à considérer c'est l'engagement de **l'Agence Technique Locale** comme partenaire. Il s'agit d'une structure prévue par la Constitution et placée sous la responsabilité de l'administration municipale, afin de fournir une assistance technique aux municipalités en offrant des services de base. Le projet a intégré la naissante ATL de Croix-des-Bouquets dans l'action en lui offrant un cycle intensif de formation appropriée. L'ATL a pris part à la définition du plan territorial et au diagnostic des bassins versants, mais n'a pu jouer le rôle souhaité d'accompagnement dans la mise en œuvre des projets pilotes, parce que la municipalité de Croix-des-Bouquets n'est pas en mesure de subventionner les coûts de structure.

## R1 : Les groupes organisés de la société civile sont renforcés dans leur capacité d'agrégation, création de consensus et participation démocratique des citoyennes et citoyens dans la gestion territoriale

Les groupes organisés de la région ont dénoncé un maigre niveau d'intérêt de la population pour les décisions politiques prises au niveau municipal. Cependant ces décisions sont les seules qui ont le plus d'impact sur les communautés. Le premier pas pour permettre à la société civile d'être partie active dans le processus de planification conjointe est de nourrir l'intérêt des citoyens pour les politiques, qui sont la base des associations. Pour cette raison l'exigence de renforcement du tissu associatif existant a été déclinée en termes de capacité d'agrégation. L'action a visé de donner aux groupes et aux individus actifs de la société civile des nouveaux instruments pour mobiliser la communauté et promouvoir auprès de toute la population, y compris les enfants des écoles primaires et publiques, le concept et les pratiques de citoyenneté active. Oxfam a décidé de ne pas se limiter à une formation spécifique sur la gestion environnementale et les méthodologies de diffusion mais aussi à accompagner les groupes de théâtre et les journalistes communautaires dans la mise en place d'une vraie et efficace campagne de sensibilisation.

Pour atteindre ce résultat, nous avons entrepris :

- Des cycles de formation sur les thématiques environnementales et sur les méthodologies de diffusion à travers le théâtre populaire et les supporter dans la réalisation d'une campagne de sensibilisation;
- Des formations en technique et en stratégie de communication sociale pour les journalistes des radios communautaires existantes et apporter le support nécessaire à leur mise en réseau par le biais d'une coordination de la programmation des radios communautaires;
- Un support sans relâche dans la rédaction d'un Plan de visibilité et de communication externe des ANE (Acteurs non Etatiques);
- Des activités de sensibilisation dédiées aux élèves des écoles primaires et publiques de l'arrondissement, à travers des animations, des spectacles, jeux ludiques, activités sportives et civiques, et le support à la création d'un gouvernement des enfants, responsable de l'adoption des bonnes pratiques apprises dans chaque école ;
- L'organisation de débats publics entre associations, autorités et populations locales pour débattre les idées, partager les acquis et commentaires relatifs aux activités du projet, aux priorités, aux besoins et aux exigences de la communauté.

RENFORCEMENT CAPACITES D'AGREGATION		
41 animateurs formés	15 spectacles originaux	75 représentations
MISE EN RESEAU DES RADIOS		
10 techniques radiophoniques formées	4 radios mis en réseau	
VISIBILITE ET COMMUNICATION ANES		
5 Plans conjointes ANE-radios élaborés	48 transmissions réalisées	
SENSIBILISATION ENFANTS		
13 spectacles, 13 jeux ludiques et 2 événements sportifs réalisés	environ 1200 étudiants de 12 écoles engagés	
ESPACES DE DEBATS PUBLICS		
11 débats publics organisés		



« En 2011 Cornillon a été frappé par une épidémie de choléra très virulente. On était dans l'impossibilité totale de joindre les habitants de la zone et de les sensibiliser sur les actions à poser face à cette catastrophe, à cause du manque de moyens efficaces de communication comme la radio, par exemple. En tant que citoyen engagé dans cette communauté, j'ai pu constater l'importance de renforcer cet instrument direct et efficace qui est la radio, non seulement pour faire face aux exigences, mais aussi pour sensibiliser la population sur des thématiques importantes comme la protection de l'environnement et la citoyenneté active. »

**Camille Ernest (Directeur Radio Communautaire de Cornillon)**



- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les radios communautaires sont renforcées dans leurs capacités techniques et de coordination, et ont acquis la conscience du rôle de porte-parole de la communauté. Elles ont expérimenté les neufs formats interactifs ouverts à l'intervention des citoyens et sont entrées en contact avec le network dominicain Barahona.</li> <li>• Les groupes théâtraux ont développé leur capacité de stimuler l'engagement des citoyens et ont établi des liens avec des autres réalités, événements culturels et disciplines artistiques nationales et internationales (Forum d'art contemporain, Coupe du monde de la Citoyenneté, Foire binationale etc.).</li> <li>• La société civile a été partie prenante dans la réalisation du diagnostic des bassins versants, dans la formulation du Plan Territorial et dans la réalisation des microprojets à travers les Comités.</li> <li>• L'impact des spectacles sur le public a été positif. L'idée que le lac Azuëi soit une richesse à protéger et en sensibilisant la communauté sur la façon dont elle agit et utilise les bassins versants, s'est répandue dans tout l'arrondissement.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'identification des autorités non étatiques qui a précédé le déroulement du projet s'est démontré insuffisant et peu utile aux buts des actions. Pour nos actions futures nous souhaitons un processus d'identification plus approfondi des parties prenantes des projets.</li> <li>• La forte motivation des journalistes a été dans une certaine mesure mise en sommeil par les faiblesses structurelles des radios, qui ont parfois empêché la mise en onde d'émissions prévues.</li> </ul> |
|---|--|

## R2 : Les Municipalités du Lac Azuëi sont renforcées dans leur capacité d'élaborer et réaliser un Plan d'Action Territorial avec la société civile

Les limites techniques du personnel des municipalités sur les thématiques de gestion et aménagement du territoire ; ainsi que le manque des capacités dans l'élaboration d'un plan local de développement sont à la base des actions mise en place par le projet. Le renforcement des connaissances des différents groupes dans les mairies ; et, en particulier, l'appui aux groupes qui composent l'Agence Technique Locale de la Mairie de Croix-des-Bouquets ont eu la mission de créer un socle pour des actions prévues par le projet et aussi d'installer dans la région une structure organisée avec de fortes connaissances et capacités pouvant donner suite aux actions engagées.

Pour atteindre ce résultat, nous avons mis sur pied les activités suivantes :

- Une formation intensive pour le renforcement des compétences de l'ATL de Croix-des-Bouquets dans l'aménagement des bassins versants. La formation a prévu l'étude des stratégies permettant le ralentissement de l'affluence de l'eau en aval à travers des actions de correction appropriée et la conservation de l'eau pour les usages domestiques ou pour l'agriculture, par des leçons frontales et des visites dans l'aire du Lac Azuëi ;
- Une formation pour les techniciens et les employés des Mairies de l'AMALA sur les thématiques de décentralisation et de distribution des services de base, l'administration communale, le droit et règlement territorial, la méthodologie de travail participatif et conjoint, le développement territorial et l'impact environnemental, et les relations avec la société civile ;
- Organisation de visites d'échanges entre membres d'AMALA et les dominicains ASOMURE (association des municipalités du lac Enriquillo) et REDONGRE (Réseau d'organisations non gouvernementales locales) pour partager les méthodes et les expériences relatifs à l'articulation entre AL et ANE ;
- Organisation et réalisation d'un diagnostic des bassins versants par chaque municipalité, avec un focus particulier sur les questions liées à la montée des eaux du Lac Azuëi, et d'un Plan d'action territoriale des bassins versants selon une approche de planification participative et communautaire. Il y a eu également une consultation et un engagement des acteurs locaux, pendant des ateliers organisés entre ANE et AL, pour l'identification conjointe des meilleures stratégies et activités à réaliser.

RENFORCEMENT ATL	
24 séances de formation spécifique	5 techniciens formés
RENFORCEMENT AL	
25 membres des mairies formés	
VISITES D'ECHANGE	
2 rencontres entre les deux délégations ont eu lieu	
REALISATION DU DIAGNOSTIC	
1 diagnostic participatif des bassins versants réalisé	5 sections spécifiques par commune
ELABORATION DU PLAN D'ACTION TERRITORIALE	
1 plan d'action territoriale élaboré par tous les acteurs impliqués par le projet	



« L'élaboration du Plan de Développement Communale c'est un exercice qui devrait impliquer non seulement les autorités locales à tous les niveaux mais aussi la population concernée. Oxfam a ainsi décidé d'élaborer 5 plans communaux de développement et un diagnostic des Bassins Versants, où la collaboration et participation de la population locale ont été essentielles pour arriver à garantir la durabilité des interventions que nous avons faites.»

**Yves Gatterau (consultant d'Oxfam pour l'élaboration et production du Diagnostic et des Plans de Développement Communaux)**



- Les données récoltées dans le diagnostic constituent un précieux outil pour orienter les actions prioritaires dans l'aménagement du territoire. Le diagnostic peut aussi contribuer à relancer une analyse binationale des problèmes liés à la montée des eaux des deux lacs de la région frontalière : le lac Azuëi et le Lac Enriquillo.
- Le plan d'action territoriale a engagé conjointement AL et ANE en fournissant un cadre pour les actions à réaliser à travers les projets pilotes et pour des interventions ultérieures.
- AMALA a établi de liens solides et efficaces avec son homologue dominicain ASOMURE qui nourrissent le dialogue entre les deux parties de la frontière. En effet, les autorités dominicaines ont également invité AMALA à participer aux ateliers de formation qui se sont tenus dans la ville La Descubierta (RD) d'avril à août 2015.

- Le manque de ressources financières de la Mairie de Croix-des-Bouquets a empêché la durabilité et la continuité du travail de l'Agence Technique Locale. Le choix de l'ATL comme cible de la formation n'avait pas pris en compte les coûts du maintien de la structure, en termes de salaires, de matériels de fonctionnement et les conditions de financement réel.
- La faible participation de l'ATL et des vingt-cinq (25) techniciens et fonctionnaires des Mairies de la région Lac Azuëi dans l'élaboration du Diagnostic des bassins versants et dans le choix et la mise en œuvre des projets pilotes, en particulier, les acteurs concernés en première ligne (ATL et Techniciens) n'étaient pas toujours présents aux rencontres et pendant les visites de terrain et du personnel à la rédaction du Diagnostic. Par contre, nous avons enregistré une très forte participation des Comités Territoriaux.

### **R3 : Une expérience pilote de bonnes pratiques d'aménagement territorial est élaborée de manière participative entre tous les acteurs sociaux et publics et mise en fonction dans les Municipalités de Lac Azuëi**

Les projets pilotes constituent le cœur de l'action, dans le contexte où les connaissances techniques en matière de gestion territoriale et la volonté concrète de collaborer sont mises à l'épreuve. Seulement l'emploi et la codification d'outils, d'espaces et de stratégies dédiées à la concrétisation du dialogue entre société civile et autorités locales peuvent garantir la durabilité du processus d'aménagement conjoint du territoire que le projet visait d'atteindre. Dans la dernière année du projet, chaque municipalité a réalisé une expérience d'aménagement du territoire, sur la base des stratégies opérationnelles du Plan d'action territoriale qui ont concordé. L'équipe d'Oxfam et les comités territoriaux ont testé un model de gestion des microprojets développés conjointement, qui prévoyait les phases suivantes :

Atelier des membres des comités pour l'identification d'un intervention de création ou réhabilitation des structures pour la conservation de sols et des eaux dans la zone ciblé



Séances de formation sur les rôles et les responsabilités du comité et de ses membres dans la gestion du projet pilote. Cette étape a eu des résultats qui varient selon chaque municipalité et la nature des interventions. Les comités peuvent avoir une gestion directe des projets pilotes ou un rôle de supervision des travaux



Séance de sensibilisation dans la communauté où un technicien explique le but et les modalités de l'intervention et reste disponible pour répondre aux questions des participants



Organisation de journées thematiques sur l'aménagement territoriale au cours des travaux d'intervention, avec un engagement sur le terrain de la communauté pour l'apprentissage direct des bonnes pratiques, incluant les actions nécessaires pour la durabilité des interventions.

« Les projets Pilotes se sont déroulé avec un esprit participatif et inclusif. Le but principal de chaque projet ce n'était pas seulement la réalisation de certains types de travaux, mais surtout la formation des comités territoriaux sur les thématiques environnementales et la compréhension du rôle qu'ils ont dans l'implémentation de chaque projet. Nous avons aussi organisé des visites entre Haïti et la République Dominicaine pour des ateliers sur la gestion commune des Bassins Versants. C'était une très belle expérience. »

**Marie Camelle Cyprien (membre du Comité Territorial de Thomazeau et d'AMALA)**



- Participation active de la société civile à travers les comités territoriaux dans tous les aspects des cinq (5) projets pilotes, de la définition de l'intervention au monitoring des travaux, en passant par la communication et l'engagement de la communauté

- Les comités territoriaux ont offert un espace effectif pour la gestion des projets communautaires et qui pourrait être utile aux autres actions mais les perspectives futures pour les comités sont incertaines

# PROJET PILOTE Corail-Croix des Bouquets Reboisement et Plantation de 2.300 arbres

CARACTERISTIQUES	
<b>Localisation</b>	Commune de Croix des Bouquets Arrondissement de Croix des Bouquets Département de l'Ouest
<b>Extension</b>	634 km <sup>2</sup>
<b>Population</b>	227.012 (2009) ; 358 hab./km <sup>2</sup>  100.000/300.000 hab. dans les Bidonvilles de Canaan, Jérusalem, Corail et Onaville
BENEFICIAIRES	
<b>Nombre des bénéficiaires</b>	10.690 habitants 6200 femmes et 4490 hommes

La prolifération des constructions anarchiques dans la localité de Corail a eu un impact écologique considérable contribuant à la destruction d'une couverture végétale importante déjà précaire, accélérant ainsi le processus d'érosion et aggravant les inondations dans les zones considérées à risques élevés. La réhabilitation des ressources forestières a donc été jugée comme prioritaire et pour cela, le projet **"Yon Kay Yon Pye Bwa"** (Une maison, un arbre) visait à augmenter de façon durable la couverture végétale de cette localité désertifiée, à travers la plantation de 2.300 arbres. L'objectif principal de l'action était d'améliorer les facteurs essentiels et favorables à

l'aménagement du territoire et des conditions de vie des communautés concernées, en proposant des solutions environnementales viables et durables.

## Méthodologie

L'approche communautaire et participative a été à la base des actions prévues dans le projet. La Mairie de Croix-des-Bouquets et le Comité Territorial ont participé activement à l'identification des zones d'interventions, au choix des bénéficiaires et des arbres ; au suivi régulier des activités mises en place et à l'engagement des femmes de la communauté. La sensibilisation du public, aux principes de protection du milieu ambiant et de l'environnement, a été également l'une des priorités des activités du projet. Et nous l'avons matérialisé à travers la distribution de documents, de matériels de vulgarisation ainsi qu'avec des visites porte-à-porte pour l'explication des thèmes environnementaux liés à la protection des ressources naturelles (moyens pour prévenir la dégradation du milieu naturel, lutter contre l'érosion, etc.). Les bénéficiaires ont eu une formation sur les techniques de plantation et ils ont transmis les connaissances acquises à d'autres personnes de leur communauté. La particularité de ce projet, c'était l'engagement direct des habitants dans la mise en terre et dans l'entretien des arbres qui leur ont été donnés.

## Résultats obtenus

- Sensibilisation de la communauté pour une meilleure gestion des arbres ;
- Livraison de 2.300 pieds d'arbres selon un agenda coordonné de concert avec le Comité Territorial, la Mairie de Croix-des-Bouquets et Oxfam ;
- Sensibilisation et diffusion des techniques de plantation d'arbres et leur maintenance.

« L'état ne comprend jamais les nécessités de la population qui motivent la réalisation d'un projet comme celui d'Oxfam. Mais c'est grâce à ce projet que l'image de Corail va améliorer et maintenant l'État se sent dans la nécessité de travailler avec Oxfam et surtout avec nous, avec la communauté de Corail. »

Valmyre Frantz (pasteur et membre du Comité Territorial de Corail)



### PROTECTION ENVIRONNEMENTALE

- Augmentation de la couverture végétale des aires d'intervention (15 places et 2139 foyers) à travers la plantation de 2.300 arbres

### EFFICIENCE ECONOMIQUE

- Cout totale du Projet: **15.624 USD**
- Cout par bénéficiaire: **1,47 USD**

### SATISFACTION DE LA COMMUNAUTÉ

- Les activités de sensibilisation n'ont pas rejoint toutes les familles de l'aire cible, et la majorité d'entre eux ont pris connaissance de l'activité de plantation seulement le jour de la distribution des arbres ;
- La participation des citoyens à l'atelier informatif a été faible;
- Tous les bénéficiaires pensent que la plantation a répondu à une nécessité réelle de reboisement de la zone. Ils ont déclaré que les plantes seront très utiles pour créer des espaces d'ombre et fournir des fruits pour l'alimentation.

# PROJET PILOTE Cornillon – Grand Bois

## Construction d'une citerne pour le captage d'eau

CARACTERISTIQUES	
<b>Localisation</b>	Commune de Cornillon – Grand Bois Arrondissement de Croix des Bouquets Département de l'Ouest
<b>Extension</b>	223 km <sup>2</sup>
<b>Population</b>	54.254 (2009) ; 243 hab. /km <sup>2</sup>
BENEFICIAIRES	
<b>Nombre des bénéficiaires</b>	12.000 habitants (environ) 6.500 femmes et 5.500 hommes

La zone d'intervention du projet a été la Section Communale de Plaine Céleste. En période de sécheresse, l'eau est très rare, voire absente, dans cette localité. Dans ce contexte, où il y a une forte densité d'habitants, les gens sollicitent toujours des citernes comme celle qui dessert l'école ici présente, exposée à des fortes pressions. Pour résoudre ce problème le projet visait à renforcer la capacité d'approvisionnement en eau de la communauté concernée. L'intervention définie par le comité territorial visait également l'amélioration du système de

collecte d'eau pluviale déjà existant. Oxfam a repris l'aire de captage qui se trouvait sur le toit de l'école primaire et a construit et rattaché à la citerne existante, un nouvel réservoir de 44 m<sup>3</sup>.

### Méthodologie

L'action s'est déroulée toujours selon une approche participative et avec le consentement des membres de la communauté. La nature de l'intervention a été définie par le Comité, en considérant les priorités de la population et les stratégies du Plan d'action territoriale. Et, en particulier, le Comité a été le responsable du choix de l'aire d'intervention, du recrutement de la firme d'exécution (en collaboration avec Oxfam), de la supervision des travaux et de l'intermédiation entre la firme et la communauté pendant l'exécution des travaux.

Avant la fin de l'exécution des travaux, la méthodologie de gouvernance communautaire a été mise en place à travers l'organisation d'ateliers de formation pour définir les rôles et les responsabilités des acteurs locaux engagés dans les travaux. En fait, nous avons poussé les membres du comité à faire une auto-évaluation sur le processus de prise de décision au sein du comité et sur la façon de communiquer entre eux et avec la Communauté. A la fin de ces ateliers nous avons noté les points de force suivants :

- Les membres du Comité ont une bonne relation avec Oxfam : la collaboration de proximité qui s'est développée a facilité le cadrage du projet et son implémentation.
- Les membres du Comité se réunissent toujours quand il y a un problème ou des difficultés à résoudre, et ceci sans la demande et la présence du staff Oxfam.
- Il y a une bonne communication entre les membres du comité et ceux de la communauté à travers différents canaux comme la Radio communautaire, les mobilisations dans les endroits publics, la sensibilisation porte-à-porte. Augmentation de la capacité du système de collecte d'eau ;

### Résultats obtenus

- Sensibilisation de la communauté pour une parfaite gestion de l'eau de la citerne ;
- Augmentation de la quantité d'eau collectée par le toit de l'école ;
- Amélioration dans la gestion de l'eau captée dans la communauté.

« La mairie, le Comité Territorial et Oxfam m'ont permis d'être ici et de supporter l'avancement de ce projet pilote. Dans cette section communale, nous avons beaucoup besoin d'une source d'approvisionnement d'eau car les uniques citernes qu'on a sont insuffisantes pour desservir la population. Grace au support d'Oxfam et de la Mairie nous auront un meilleur accès à l'eau potable. »

## Massé Fresnel (membre du Comité Territorial de Cornillon)



### GESTION DU SYSTEME DE COLLECTE D'EAU

- Augmentation de la capacité de collecte d'eau de 35 à 79 m<sup>3</sup> (capacité additionnelle de 44 m<sup>3</sup>)
- Amélioration et facilitation des conditions d'approvisionnement en eau

### EFFICIENCE ECONOMIQUE

- Cout totale du projet: **11.606 USD**
- Cout par bénéficiaire: **0,97 USD**
- Nombre d'employés locaux: **32**

### SATISFACTION DE LA COMMUNAUTÉ

- La majorité des citoyens de la zone ont été mis au courant des travaux et de leur avancement par les membres du Comité Territorial ;
- La participation à l'atelier informatif a été faible ainsi comme la connaissance du Comité comme organe de gestion de la citerne. Beaucoup de bénéficiaires ont exprimé la peur que l'eau de la citerne pourra un jour être à paiement ;
- Les bénéficiaires pensent que la construction de la citerne est extrêmement nécessaire, surtout pour créer un point d'approvisionnement en eau plus proche aux familles vivant dans la zone.

# PROJET PILOTE Marre Roseau – Ganthier

## Conservation du sol

CARACTERISTIQUES	
<b>Localisation</b>	Commune de Ganthier Arrondissement de Croix des Bouquets Département de l'Ouest
<b>Extension</b>	496 km <sup>2</sup>
<b>Population</b>	56.869 (2009) ; 115 hab. /km <sup>2</sup>
BENEFICIAIRES	
<b>Nombre des bénéficiaires</b>	10.000 habitants (environ) 5.600 femmes et 4.400 hommes

La zone d'intervention de ce nouveau projet pilote est Marre Roseau, caractérisé par une dégradation et une fragilité aiguës des sols. La Marre Roseau a été identifiée comme un problème prioritaire par les autorités de Ganthier. La surexploitation des ressources naturelles, le déboisement et l'érosion alimentent le cycle qui tend à réduire l'accès des plus démunis à des terres fertiles. En ce sens, les populations qui vivent encore d'une économie de subsistance, sont fortement touchées par ces déficiences et ces

considérations d'ordre écologique. Pour empêcher le processus de dégradation du sol et pour permettre la création d'emplois temporaires au sein de la population locale. Le projet prévoyait l'implantation des ouvrages physiques de stabilisation des terres. L'objectif principal du projet était d'augmenter de façon durable la productivité et la capacité de régénération des terres en maintenant la fonction économique et sociale des (100) familles faisant partie de la localité de Hatte-Ganthier – Marre Palmiste en implémentant ce projet.

### Méthodologie

L'approche participative a été adoptée, d'ailleurs elle est incontournable, dans toutes les actions du projet. La Mairie de Ganthier a été impliquée à tous les niveaux dans l'identification de la zone d'intervention. Les propriétaires de parcelles de terre ont été avisés et ont donné leur accord à la réalisation des travaux prévus par les autorités et le projet. Le Comité Territorial a été le maître d'œuvre dans le choix du personnel local nécessaire à la réalisation des travaux et dans la sensibilisation de la population aux principes de base en ce qui concerne la protection du milieu naturel et de l'environnement. La méthode utilisée pour la sensibilisation s'accroît davantage sur la distribution de documents et matériels de vulgarisation des thèmes généraux de l'intervention (moyens de prévenir la dégradation de l'environnement naturel, lutte contre l'érosion).

### Résultats obtenus

- Sensibilisation de la communauté sur les thématiques concernant la protection du sol et de l'environnement ;
- Implantation d'ouvrages physiques de protection et stabilisation des terres (murs sec, etc.).

« En tant que membre du Comité Territorial, je peux dire qu'on été très contents de donner notre appui à la réalisation du projet. Nous sommes des citoyens engagés dans la vie de la communauté et pour ca nous seront toujours à disposition pour aider et contribuer au bien-être de la population. »

**Mycot Charles (membre du Comité Territorial de Ganthier)**



### PROTECTION ENVIRONNEMENTALE

- Constructions de 1.000 mètres de murs à sec (de 4 à 8 mètres)
- 3 ha d'aires cultivables protegées par les murs

### EFFICIENCE ECONOMIQUE

- Cout totale du projet: **8.090 USD**
- Cout par bénéficiaire: **1,23 USD**
- Nombre d'employés locaux: **83**

### SATISFACTION DE LA COMMUNAUTÉ

- Grace à une action de sensibilisation très efficace, la plupart des habitants ont bien compris l'importance du projet et le rôle et la nature du Comité Territorial ;
- Les bénéficiaires qui ont participé à l'atelier informatif étaient très satisfaits et espèrent dans l'implémentation d'autres projets communautaires suivant la mêmes méthode ;
- Les bénéficiaires ont reconnu la nécessité de cette intervention mais plusieurs efforts dans le passé ont échoués. Ils pensent aussi que grâce au projet il y aura beaucoup moins de risques pour les maisons, l'agriculture et l'élevage.

# PROJET PILOTE Fonds Verrettes Protection de la source Etier

CARACTERISTIQUES	
<b>Localisation</b>	Commune de Fonds Verrettes Arrondissement de Croix des Bouquets Département de l'Ouest
<b>Extension</b>	276 km <sup>2</sup>
<b>Population</b>	45.491 (2009) ; 165 hab./km <sup>2</sup>
BENEFICIAIRES	
<b>Nombre des bénéficiaires</b>	1.671 habitants 850 femmes et 821 hommes

La zone d'intervention du projet se situe dans la localité de Cadisso. La source Etier, objet des travaux, se trouve dans le lit d'une ravine très active et la structure d'aménagement existant a été vandalisée par les habitants d'autres localités. Les problèmes auxquels les habitants de la zone faisaient face étaient essentiellement au nombre de deux : le faible débit de l'eau de la source (qui conduit à un captage insuffisant d'eau) et le manque d'autres points d'eau dans la zone. Pour résoudre

ces problèmes Oxfam, accompagnant le Comité Territorial, a intervenue avec des travaux de protection de la source à travers un processus de reboisement. Notons que les plantes ont été choisies en libre accord et avec la volonté du Comité Territorial et des bénéficiaires.

## Méthodologie

Le projet est basé sur l'approche participative des membres de la communauté. La Mairie de Fonds-Verrettes et le Comité Territorial ont été engagés dans l'identification de la source cible de l'intervention. Il y a eu une étude préliminaire des lieux pour mieux définir le projet de reboisement sur le périmètre élargi de la source (caractéristiques et besoins de parcelles de terre, boisement existant, disponibilité des plantules). Une rencontre a été ensuite réalisée entre le Comité Territorial et le responsable des travaux pour définir les stratégies de réalisation du projet. Pendant ce rencontre, le Comité a exprimé ses préoccupations sur la diminution du coût prévu du projet, sur les activités de sensibilisation de la population, sur le court délai prévu et sur le versement des frais de la DGI au bureau de Fonds Verrettes.

Le comité a aussi participé au choix du personnel local (140 ouvriers) pour la réalisation des travaux et la sensibilisation de la population sur les bénéfices de l'intervention. La méthode utilisée pour la sensibilisation s'est articulée autour des spots radio réalisés par les journalistes de la radio communautaire et par la diffusion des messages de bouche-à-oreille par le Comité Territorial. La méthodologie de gouvernance communautaire a été mise en place à travers l'organisation des ateliers qui ont eu pour objectif la définition des rôles et des responsabilités de chaque acteur local engagé dans les travaux.

## Résultats obtenus

- Sécurisation de l'aire de la source Etier par le biais du reboisement ;
- Accès à l'eau amélioré ;
- Sensibilisation de la population sur l'utilisation et la protection de la source.

« La partie plus importante du projet c'était sans doute la sensibilisation des habitants sur l'importance du reboisement et de la protection de la source. Même si les moyens n'étaient pas toujours suffisants, on a essayé de faire passer des messages très importants pour la protection environnementale de notre Commune »

Carole Sauterlien (membre du Comité Territorial de Fonds Verrettes)



### GESTION DU SYSTEME DE COLLECTE D'EAU

- Augmentation de la couverture végétale autour de la source d'eau à travers la plantation de 8.025 plantules si partagée: 6.978 arbres forestiers (pins et sucrons) et 1.047 arbres fruitier (avocatiers, pommiers, pruniers, citrus)
- 4 hectares de zones protégées

### EFFICIENCE ECONOMIQUE

- Cout totale du projet: **10.665 USD**
- Cout par bénéficiaire: **6,38 USD**
- Nombre d'employés locaux: **140**

### SATISFACTION DE LA COMMUNAUTÉ

- Les bénéficiaires étaient très conscients de l'objectif de la plantation des arbres mais pas beaucoup du rôle et de la nature du Comité Territorial ;
- Ils ont considéré la protection de la source comme une intervention prioritaire pour la zone et sont convaincu que dans la future la qualité de l'eau sera amélioré.

# PROJET PILOTE Thomazeau

## Protection de la source Duthil

CARACTERISTIQUES	
<b>Localisation</b>	Commune de Thomazeau Arrondissement de Croix des Bouquets Département de l'Ouest
<b>Extension</b>	293 km <sup>2</sup>
<b>Population</b>	52.017 (2009) ; 177 hab. /km <sup>2</sup>
BENEFICIAIRES	
<b>Nombre des bénéficiaires</b>	16.128 habitants 8.387 femmes et 7.741 hommes

La zone d'intervention du projet est caractérisée par une fragilité aiguë et des traces sévères d'érosion. Pour ces raisons, les autorités de la commune et les membres du Comité Territorial ont jugé cette zone comme étant prioritaire. L'érosion et le déboisement ont provoqué de fortes diminutions du débit d'eau provenant de la source. Pour empêcher ce processus de dégradation et de pollution de la source même et pour permettre la création d'emplois temporaires au sein la population locale,

le projet était articulé sur des travaux de construction et de réparation de murs secs et sur le reboisement autour des seuils existants, ainsi que dans la construction d'un canal en amont du captage principal. L'objectif était d'augmenter la capacité d'approvisionnement en eau de la population, soit pour des besoins domestiques que pour des raisons liées à l'agriculture.

### Méthodologie

L'approche participative a été au cœur de ce projet. La Mairie de Thomazeau et le Comité Territorial ont participé activement à l'identification de la zone d'intervention, au choix du personnel local pour la réalisation des travaux et la sensibilisation de la population sur les bénéfices apportés par l'intervention. La méthode utilisée pour la sensibilisation s'est articulée sur des spots radio initiés par les journalistes radio et sur la diffusion de bouche-à-oreille de messages par le Comité Territorial.

La méthodologie de gouvernance communautaire a été mise en place à travers l'organisation des ateliers qui ont eu pour objectif : la définition des rôles et des responsabilités de chaque acteur local engagé dans les travaux en poussant les membres du comité à faire une auto-évaluation sur le processus de prise de décision au sein de leur communauté. A la fin de ces ateliers ont émergé les résolutions suivantes :

- La collaboration de proximité qui s'est développée avec Oxfam a facilité le cadrage du projet et son implémentation.
- Le comité présente une faiblesse structurelle: il risque de disparaître à la fin du projet.
- Les conflits interpersonnels existants dans le comité peuvent porter atteinte à la bonne marche du comité et à l'exécution d'autres projets.

### Résultats obtenus

- Sensibilisation de la communauté sur l'utilisation et l'importance des sources d'eau ;
- Implantation d'ouvrages physiques pour la protection des sources (mur sec, réhabilitation des canaux existants, construction de seuils, reboisement).

« La réalisation de ce projet s'est déroulée dans la parfaite collaboration et synergie entre le Comité Territorial, la Mairie et Oxfam. En particulier, le Comité a joué un rôle fondamental dans la sensibilisation de la population de la zone à travers l'organisation de spectacles dans les places publiques, d'émissions de la radio communautaire et des visites portes-à-portes auprès les bénéficiaires. »

Sadrack Merine (membre du Comité Territorial de Thomazeau)



### GESTION DU SYSTEME DE COLLECTE D'EAU

- Le débit de la source est passé de 300 litres par seconde à 345 litres par seconde;
- L'aire approvisionnée en eau d'irrigation provenant de la source est passé de 340 hectares à 400 hectares

### EFFICIENCE ECONOMIQUE

- Cout totale du projet: **8.805 USD**
- Cout par bénéficiaire: **0,55 USD**
- Nombre d'employés locaux: **58**

### SATISFACTION DE LA COMMUNAUTÉ

- La majorité des citoyens ont suivi les interventions du projet du début jusqu'à la fin, en étroite relation avec les membres du Comité Territorial ;
- La participation à l'atelier informatif a été très positive, et les participants ont jugé l'atelier très utile et efficace pour comprendre les raisons et les modalités de gestion du projet.

# Conclusions

- Durant les interviews à la population locale, effectuées notamment dans la dernière partie du programme, pour évaluer le niveau d'implication des habitants des cinq communes de l'Arrondissement de la Croix des Bouquets, le 75% d'acteurs ont manifesté une réelle satisfaction et implication de l'action exécutée, en considérant très positif l'impact du projet pilote au cœur de la communauté.
- Si on considère le cout de chaque projet pilote par le nombre d'habitants des communes, on peut évaluer que les actions exécutées ont eu un cout très bas par rapport aux bénéfices en terme de protection environnementale et renforcement social.
- La création des cinq comites territoriaux comme un acteur unique capable de rassembler les représentants des Autorités locales et de la société civile locale, représente aujourd'hui un modèle de bonne gouvernance, notamment dans les zones les plus reculées et rurales par rapport aux villes principales. On a pu constater que, bien que le pays ait été affecté par le processus électoral et l'inévitable confrontation entre faction et partis, les comités territoriaux ont su garder l'unité d'action et poursuivre les objectifs planifiés.
- L'idée d'organiser une formation en partie conjointe entre représentants ANE et AL, durant la première phase du programme, a permis du début un premier contact entre les acteurs et une réciproque connaissance, personnelle mais surtout relativement aux exigences et responsabilités réciproques. Cela a permis dans la suite, un dialogue plus tolérant et une entente durable.
- La communauté a fortement apprécié les formes de diffusions à travers le théâtre et la radio communautaire, grâce à la méthodologie participative appliquée durant les spectacles publics, ainsi que la coordination des radios communautaires dans la production d'émissions coordonnées et l'implication du grand public avec des interventions téléphoniques en directe.
- Les groupes théâtraux et les quatre radios communautaires ont manifesté la volonté à se constituer en association, avec une dimension intercommunale, pour mieux jouer un rôle prépositif et actif dans les dynamiques de planification et gestion de l'ensemble du territoire.
- L'intensification des rapports entre communes de frontière haïtienne et dominicaine, malgré les rapports binationaux souvent tendus, ont permis durant les trois derniers années un dialogue constant et confirmé la volonté des acteurs municipales et société civile à poursuivre un parcours de coordination et réciproque collaboration pour une gestion conjointe du territoire.

# Considérations et recommandations

- Si l'engagement des acteurs directement impliqués a été très satisfaisant, dans certaines zones comme la région de Canaan, les relations entre communauté et autorités locales persistent à ne pas se consolider, notamment durant la période électorale. Le comité territorial de Corail, bien que prévoit un représentant de la Mairie, considère encore faible l'attention et l'action de la Mairie de Croix des Bouquets dans la zone, et persiste à définir un plan d'action territorial en autonomie.
  - Si la présence et l'implication des femmes dans les activités de sensibilisation et communication a été satisfaisante, le pourcentage au cœur des comités territoriaux et au sein des processus participatifs et décisionnels, ainsi que dans la gestion des projets pilotes a été très limitée. Ainsi que le peu de femmes qui ont participé ont eu pour la plus part des cas un rôle marginal et limité au sein décisionnel.
  - AMALA aujourd'hui représente légalement l'ensemble des acteurs de la société civile et développe une action de coordination sur l'aspect territoriale ainsi que binational. Cependant reste faible dans sa structure, avec des limites opérationnelles partiellement couverts par le dynamisme des membres du directoire.
  - L'influence des dynamiques politiques nationales au niveau local est encore forte. Souvent l'esprit de cohésion au niveau local, notamment dans les zones rurales, est affecté par l'instabilité gouvernementale, et comporte au sein des comités territoriaux des dynamiques personnelles au détriment de l'action publique.
- L'attention vers la zone de Canaan doit s'exécuter avec l'intensification de coordination entre la multitude d'acteurs internationaux qu'opèrent sur le territoire et les institutions nationales impliquées. Cela permettrait un dialogue plus durable entre ANE et AL, ainsi que une réelle perception de la part des institutions nationales aux problématiques de la région.
  - Prévoir dans les actions futures un programme focalisé sur la promotion du rôle de la femme au sein des groupements décisionnels, en garantissant le renforcement des groupes d'associations composé par les femmes, créer des mécanismes d'inclusion grâce à des activités de formation et inclusion dans les domaines de gestion, et leur directe implication dans les processus de planification et coordination entre ANE et AL.
  - Impliquer de plus en plus AMALA dans les programmes de gouvernance locale, en divulguant le modèle d'intercommunalité dans les autres régions du pays, ainsi que inclure l'association des municipalités dans les processus de dialogue binationaux.
  - Depuis la loi de décentralisation su 2006, Haïti a commencé à développer une certaine attention vers le renforcement des municipalités et à promouvoir une gestion territoriale plus autonome sur la fiscalisation et le rapport avec le citoyen. Cependant, notamment dans les communes de frontière, ainsi que dans les zones rurales, les municipalités nécessitent d'une action mieux définie de leur renforcement, sur le plan des ressources et compétences humaines ainsi que sur la capacité technique et structurelle.
  - Renforcer l'action de plaidoyer et de support vers les Institutions directement impliquées dans la gestion des collectivités territoriales et la planification du territoire pour promouvoir le rôle de représentation et action de la société civile, au cœur des dynamiques de gestion territorial.

